

Commune de BEAURIEUX 59062

Plan Local d'Urbanisme

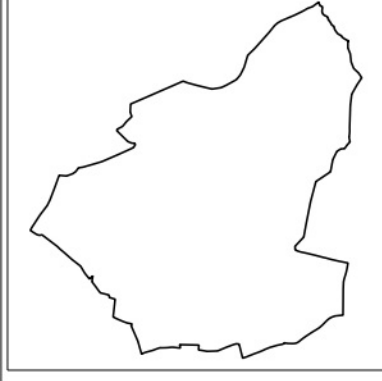


Servitudes d'Utilité Publique



**PLAN
1/1**

Éléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art. R121-4
du Code de l'urbanisme



**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord**

D.D.T.M 59

Type Procédure : Révision
Délibération du : 18/12/2014

Date de mise à jour : 25/08/2014
ref : Commune de BEAURIEUX (59062) -
Carte Servitudes.ags
Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfp
Email : ddtm-sud@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limite communale
- Batiments
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

INT1 - Cimetières civils et militaires

NB: La Bande de protection de 100 m ne s'applique qu'aux cimetières civils transférés ou agrandis

SOLRE-LE-CHATEAU

HESTRUD



0 250 500 m

CLAIRFAYTS

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné,
via notre site internet à l'adresse suivante:

<http://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>

Ou contacter directement le gestionnaire.